

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

MAIRIE D'ARVIEU

226 avenue de Pareloup
12120 ARVIEU

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux,

En exécution du décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, les conseils municipaux sont informés qu'ils doivent se réunir impérativement le vendredi 5 juin 2026 afin de procéder à la désignation de leurs délégués et suppléants (les "grands électeurs").

J'ai l'honneur de vous inviter à cette réunion qui se tiendra :

**Vendredi 5 juin 2026
à 20h30**

la salle du conseil municipal

Ordre du jour unique :

Élection des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales du dimanche 27 septembre 2026.

Rappels juridiques importants :

Présence indispensable : Cette date est nationale et impérative. Le quorum doit être impérativement atteint. En cas d'absence justifiée, vous pouvez donner une procuration écrite à un collègue de votre choix (un conseiller ne peut porter qu'une seule procuration pour ce scrutin).

Nationalité : Conformément à l'article L.O. 286-1 du Code électoral, les conseillers municipaux qui n'ont pas la nationalité française ne peuvent pas prendre part à cette désignation, ni voter, ni être élus délégués ou suppléants.

Comptant vivement sur votre présence pour ce scrutin républicain important.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Arvieu, le 1er juin 2026

Marie-Paule BLANCHYS
Maire d'Arvieu



La séance sera publique

POUVOIR

Je soussigné.....
donne pouvoir à
pour prendre part à toutes les décisions et votes lors de la réunion du conseil municipal du
Fait à Arvieu, le

Porter à la main « Bon pour pouvoir »
Signature.

MAIRIE D'ARVIEU

226 avenue de Pareloup
12120 ARVIEU

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le

Vendredi 5 juin 2026

à 20h30

salle du conseil municipal.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Arvieu, le 1er juin 2026

Marie-Paule BLANCHYS,

Maire d'Arvieu

La séance sera publique

Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 29 avril 2026
- Sénatoriales 2026 - Election des délégués municipaux et de leurs suppléants
- Attribution de délégation du conseil municipal au Maire. Modification délibération n°2026-03-04-030
- Commission communale des impôts directs - Proposition de membres
- Trajectoire ZAN (Zéro Artificialisation Nette). Mise en commun de la garantie communale (Période 2021-2031) au profit du territoire communautaire (périmètre de l'ancienne communauté de communes Levezou-Pareloup)
- Elaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de l'ancienne communauté de communes Levezou-Pareloup. Débat sur les orientations générales du projet d'aménagement durables (PADD).
- Répartition des subventions aux associations
- Désamiantage de la toiture des bâtiments de la base nautique Arvieu-Pareloup - Approbation du projet et du plan de financement
- Qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique - Conventions ENEDIS / Commune d'Arvieu (Bien de section Ventajou)
- Créations et suppressions d'emplois au 1^{er} juillet 2026 – filières culturelle et administrative
- Créations et suppressions d'emplois au 1^{er} août 2026 – filières technique et administrative
- Mise à disposition d'un local à une praticienne (Shiatsu et Do in)
- Mise à disposition salle du rez-de-chaussée du Presbytère
- Questions diverses



POUVOIR

Je soussigné.....
donne pouvoir à
pour prendre part à toutes les décisions et votes lors de la réunion du conseil municipal du
Fait à Arvieu, le

Porter à la main « Bon pour pouvoir »
Signature.